

■ **Roger Lugrin expert comptable diplômé**, à Lausanne, révision de comptes, conseils fiscaux et administration de sociétés (FOSC du 17.09.2001, p. 7234). Par décision du 11 décembre 2003, qui a pris effet le 4 mars 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 5277 du 21.05.2004
(02280084 / CH-550.0.074.572-4)